

# CENT QUATRE #104PARIS

lieu infini d'art  
de culture  
et d'innovation  
direction  
**José-Manuel Gonçalves**

entrée du public  
5 rue Curial  
administration  
104 rue d'Aubervilliers  
75019 Paris  
01 53 35 50 00  
www.104.fr

## AVIS DE PUBLICITÉ PRÉALABLE À LA DÉLIVRANCE D'UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Publié le 08 septembre 2020

**CENTQUATRE-PARIS**

104 rue d'Aubervilliers – 75019 Paris

Avis de Publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public au CENTQUATRE-PARIS (75019) suite à une candidature spontanée occupation de l'espace commerces.

Le CENTQUATRE-PARIS a reçu une candidature spontanée pour la mise à disposition temporaire de l'espace commerces pour l'installation de machines à coudre dans le cadre du projet Résilience et d'ateliers ouverts aux publics pour confectionner des produits en tissus.

Afin de satisfaire aux dispositions des articles L.2122.1 et L.2122-1-4 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) et d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats potentiels à l'occupation du domaine public du CENTQUATRE-PARIS pour l'exercice d'activités économiques, celui-ci procède à une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public en application des articles ci-dessus cités du CGPPP afin de solliciter tout opérateur économique à manifester leur intérêt pour l'occupation de l'espace commerces mis à disposition par le biais d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT), précaire et révocable du public, conformément à l'ordonnance 2017- 562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

L'article L.2122-1-4 du CGPPP précise : « Lorsque la délivrance du titre mentionné à l'article L.2122-1 du CGPPP intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente ».

Dans le cadre de cette demande, les activités envisagées consistent en l'installation de

plusieurs machines à coudre et installation de tables et ses équipements, sur un espace fermé d'une superficie totale d'environ 251 m<sup>2</sup> qui se situe dans la Nef côté curial.

Les conditions d'occupation du domaine public sont les suivantes :

- L'occupation est précaire, révocable et strictement personnelle. Elle ne peut faire l'objet d'une sous-traitance ou sous-location,
- L'occupation est strictement destinée à l'utilisation figurant dans l'AOT,
- L'autorisation n'est pas constitutive de droits réels,
- L'autorisation d'occupation domaniale est accordée du 14 septembre au 31 décembre 2020,
- Toute modification de l'occupation sera soumise, au préalable, à l'accord du CENTQUATRE-PARIS,
- La redevance annuelle relative à l'occupation sera déterminée de la manière suivante :  
Conformément au CGPPP, cette occupation donne lieu au versement d'une redevance au CENTQUATRE-PARIS d'un montant de 1200€ HT par mois avec des charges additionnelles.

Dans le cas d'une demande concurrente, le candidat devra déposer un dossier complet de demande d'AOT avant le vendredi 11 septembre 2020 à 18h00 auprès du CENTQUATRE-PARIS, soit par courrier recommandé ou soit par courrier électronique, aux adresses suivantes :

Adresse postale : CENTQUATRE-PARIS – 104 rue d'Aubervilliers – 75019 PARIS  
Adresse électronique : [mc.ha@104.fr](mailto:mc.ha@104.fr)

Cette consultation n'est pas une procédure de marché public.  
Date d'envoi du présent avis : 07/09/2020